PROCLAMATION

Par Joseph Walker,

GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible] que la loi ordonne d'élire, le premier [illegible] de novembre prochain, les représentans [illegible] qui devront servir pendant deux ans [illegible] Congrès des Etats-Unis, savoir:

Un représentant pour le premier district congressionnel, qui se compose des paroisses de Plaquemines, de St-Bernard, du faubourg Tremé, de la Première et de la Troisième Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un représentant pour le second district congressionnel, qui se compose de la Seconde Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du fleuve Mississipi et des paroisses de Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

Un représentant pour le troisième district congressionnel, qui se compose des paroisses d'Avoyelles, Catahoula, Franklin, Carroll, Madison, Tensas, Concordia, St-Tammany, Washington, Ste-Hélène, Livingston, Est Féliciana, Ouest Féliciana, Pointe-Coupée, Est Bâton Rouge, Ouest Bâton Rouge et Iberville.

Et un représentant pour le quatrième district congressionnel, qui se compose des paroisses de Ste-Marie, St-Martin, St-Landry, Lafayette, Vermillon, Calcasieu, Rapides, Natchitoches, Sabine, De Soto, Caddo, Bossier, Bienville, Claiborne, Jackson, Union, Ouachita, Morehouse et Caldwell.

Attendu que la loi ordonne d'élire, le même jour, dans chacun des districts sénatoriaux, les sénateurs d'Etat qui doivent remplacer ceux dont le terme de service est expiré, savoir:

Deux sénateurs pour le district composé de cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive orientale du fleuve Mississipi.

Un sénateur pour le district composé des paroisses de Jefferson et St Charles.

Deux sénateurs pour le district composé des paroisses de St Jean Baptiste, St Jacques et Ascension.

Un sénateur pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'hon. A. Bouldousqué.

Un sénateur pour les paroisses de l'Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

Un sénateur pour le district composé des paroisses d'Iberville et d'Ouest Baton Rouge.

Un sénateur pour le district composé des paroisses d'Est Baton Rouge et Livingston.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse d'Est Féliciana.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Ouest Féliciana.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de la Pointe Coupée.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Catahoula, Franklin et Caldwell.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Ouachita, Union, Jackson et Caldwell.

Deux sénateurs pour le district composé des paroisses des Rapides et Avoyelles.

Un sénateur pour les paroisses de Calcasieu et St-Landry.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de St-Martin.

Attendu qu'il est aussi ordonné par la loi que le dit premier lundi de novembre, il sera aussi élu dans tout l'Etat des représentans du peuple pour servir pendant le terme de deux années à la Législature de l'Etat, savoir:

Deux pour la paroisse Plaquemines.
Un pour la paroisse St Bernard.
Un pour la paroisse d'Orléans (rive droite).
Deux pour le premier district de la paroisse d'Orléans.
Trois pour le second district.
Six pour le troisième district.
Trois pour le quatrième district.
Trois pour le cinquième district.
Deux pour le sixième district.
Deux pour le septième district.
Deux pour le huitième district.
Un pour le neuvième district.
Trois pour la paroisse de Jefferson.
Un pour la paroisse St Charles.
Un pour la paroisse St Jean Baptiste.
Deux pour la paroisse St Jacques.
Deux pour la paroisse d'Ascension.
Trois pour la paroisse d'Assomption.
Trois pour la paroisse de Lafourche Intérieure.
Un pour la paroisse de Terrebonne.
Deux pour la paroisse d'Iberville.
Un pour la paroisse d'Ouest Baton Rouge.
Deux pour la paroisse d'Est Baton Rouge.
Un pour la paroisse de Livingston.
Un pour la paroisse de Ste Hélène.
Un pour la paroisse de Washington.
Un pour la paroisse de St Tammany.
Deux pour la paroisse d'Est Féliciana.
Un pour la paroisse d'Ouest Féliciana.
Un pour la paroisse de la Pointe Coupée.
Un pour la paroisse de Concordia.
Un pour la paroisse de Tensas.
Un pour la paroisse de Madison.
Un pour la paroisse de Carroll.
Deux pour la paroisse de Catahoula.
Un pour la paroisse de Franklin.
Un pour la paroisse de Caldwell.
Un pour la paroisse d'Ouachita.
Un pour la paroisse de Morehouse.
Un pour la paroisse Union.
Un pour la paroisse Jackson.
Deux pour la paroisse Claiborne.
Un pour la paroisse de Bienville.
Un pour la paroisse de Bossier.
Un pour la paroisse de Caddo.
Un pour la paroisse De Soto.
Deux pour la paroisse de Sabine.
Trois pour la paroisse de Natchitoches.
Deux pour la paroisse des Rapides.
Deux pour la paroisse des Avoyelles.
Quatre pour la paroisse de St Landry.
Un pour la paroisse de Calcasieu.
Un pour la paroisse de Lafayette.
Un pour la paroisse de Vermillon.
Trois pour la paroisse de St Martin.
Deux pour la paroisse de Ste Marie.

Attendu qu'il a été décrété qu'aux mêmes lieux et à la même époque, un auditeur des comptes publics sera élu par les électeurs dûment qualifiés, pour servir aussi jusqu'à ce que son successeur soit installé.

Attendu qu'il a été ordonné qu'il sera élu à la même époque un sheriff et un coroner pour chaque paroisse de cet Etat, que dans chaque district de jury de police de la Nouvelle-Orléans et Jefferson excepté, il sera élu des juges de paix et des constables, et qu'à la même époque six juges de paix devront être élus pour la paroisse d'Orléans, comme suit, savoir:

Un par les électeurs dûment qualifiés des premier et second districts représentatifs.

Un par les électeurs du troisième district représentatif.

Un par les électeurs du quatrième district représentatif.

Un par les électeurs des cinquième et sixième districts représentatifs.

Un par les électeurs des septième, huitième et neuvième districts représentatifs.

Et un par les électeurs de cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi. Et attendu que la justice de paix située entre les rues Toulouse et Julie, devra être désignée et connue sous le nom de "Première Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans." La justice de paix située dans le district compris entre les rues Julie et du Canal, sera appelée "Deuxième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans." La justice de paix située dans le district compris entre les rues du Canal et Saint Louis, sera appelée "Troisième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

La justice de paix située dans le district compris entre les rues St Louis et Esplanade sera appelée "Quatrième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans." La justice de paix située dans la troisième Municipalité sera appelée "Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans." Et la justice de paix pour cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve, sera appelée "Sixième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans." [illegible]

Et attendu qu'il est aussi décrété qu'à la même époque il sera élu un juge de paix pour la paroisse de Jefferson, dans les limites de la ville de Lafayette [illegible].

Et attendu par la loi ordonné qu'il soit nommé un Constable pour chaque Cour de justice de paix, par les électeurs dûment qualifiés résidant dans les limites du district ou s'étend ladite Cour, ou elle est requise de donner ses audiences, savoir, un Constable pour la Cour de justice de paix située dans le district compris entre les rues Julie et Félicité, un Constable pour la Cour de justice de paix située dans le district compris entre les rues Julie et du Canal; un Constable pour la Cour de justice de paix située dans le district compris entre les rues Canal et St Louis; un Constable pour la Cour de justice de paix située dans le district compris entre St Louis et Esplanade; un Constable pour la Cour de justice de paix située dans la troisième Municipalité, et un Constable pour la Cour de justice de paix située dans cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve.

Et attendu qu'il est de plus décrété qu'à la même époque il sera élu trois juges de paix pour la paroisse de Jefferson, comme suit, savoir: Deux de la ville de Lafayette, et un de cette partie de la paroisse de Jefferson comprise entre la limite supérieure de Lafayette et la limite inférieure de la ville de Greenville, et de cette partie de ladite paroisse comprise entre la limite inférieure de Greenville et la limite supérieure de ladite paroisse, sur la rive gauche du Mississipi, en descendant, un de cette partie de ladite paroisse sur la rive droite du Mississipi, en descendant, y compris le Barataria seulement, et un de cette partie de ladite paroisse sur la rive droite, de la mer, et connue sous le nom de Grand'Ile, dans ladite paroisse, et un de chacun des districts ci-dessus désignés, et desquels doivent être élus des juges de paix.

Et attendu qu'il est de plus décrété qu'à la même époque il sera élu des juges de paix dans tous les districts de jury de police, excepté ceux dans les limites desquels se trouve une ville incorporée ou une ville contenant trois cents habitans, dans lesquelles il sera élu deux juges de paix;

Attendu qu'il est aussi décrété qu'un constable sera élu à la même époque pour chaque district des différentes paroisses de l'Etat, et ce pour deux ans;

Et attendu qu'il est de plus décrété que les électeurs dûment qualifiés de chaque paroisse (celles d'Orléans et de Jefferson exceptées), éliront le jour même de l'élection générale des membres de la Chambre des Représentans, un surintendant de la paroisse pour l'instruction publique;

Attendu qu'il est aussi décrété que dans chaque paroisse de cet Etat, excepté les paroisses d'Orléans et Jefferson, il sera élu un assesseur de taxes pour chacune de ces paroisses;

Attendu qu'il est aussi décrété que dans et pour la paroisse de Jefferson, il sera élu deux assesseurs de taxes comme suit, savoir:

Un assesseur pour la ville de Lafayette, par les électeurs compétens de ladite ville.

Un assesseur pour toutes les autres parties de la paroisse, par les électeurs compétens desdites parties.

Et attendu qu'il est de plus décrété, que dans la paroisse d'Orléans, il sera élu pour la ville de la Nouvelle-Orléans, trois assesseurs de taxes, dans et pour la dite ville, par les électeurs dûment qualifiés, et un assesseur de taxes pour cette partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du fleuve Mississipi qui sera élu par les électeurs dûment qualifiés de cette partie de la paroisse d'Orléans;

Et attendu qu'il est de plus décrété, que dans la ville de la Nouvelle-Orléans, les électeurs dûment qualifiés des Municipalités No Un, No Deux et No Trois, éliront un Collecteur de taxes dans et pour chacune des dites Municipalités; et les électeurs dûment qualifiés de cette partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du Mississipi éliront aussi un Collecteur de taxes;

Et attendu qu'il est du devoir du gouverneur au moins six semaines avant les élections générales d'en donner avis dans tout l'Etat par une proclamation à cet effet publiée dans la gazette d'Etat, en français et en anglais, et d'en envoyer copie aux différens officiers de l'Etat, c'est pourquoi j'ai jugé convenable de lancer ceci, ma proclamation, pour notifier les électeurs de cet Etat des élections sus-dites, et ordonner aux shérifs, commissaires d'élection et les autres officiers de l'Etat que cette affaire concerne, de tenir la dite élection pour auditeur des comptes publics, représentans au Congrès, sénateurs et représentans à l'Assemblée Législative de l'Etat, shérifs, coroners, juges de paix, constables, surintendants des écoles publiques, assesseurs et collecteurs de taxes pour la paroisse d'Orléans, ladite, lundi 3e jour de novembre prochain. Les dites élections devront être conduites, et les retours faits sous tous les rapports, conformément à la Constitution et aux lois.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 20me jour d'août 1851, la soixante seizième année de l'Indépendance des Etats Unis.

JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat. 4 aout

Marchandises Sèches.

Toileries.

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes:
Toiles d'Irlande 4 4 sans apprêt
do do [illegible]
Oeuvres damassées [illegible]
Nappes damassées [illegible]
Serviettes do do do
do [illegible]
Ouvrés [illegible]
do dit Huckaback
Toiles de Paris [illegible]
Mouchoirs batiste [illegible]
Coutil uni, blanc et écru
do fantaisie, un grand assortiment;
Toiles du Nord,
Gingas et fil d'épreuve.
Bristol pour moustiquaire.

Aussi—Un grand assortiment d'autres marchandises, convenables pour la saison, et que nous offrons au public à des prix modérés.
BARRIERE, LACAPERE & CO.,
[illegible] 26, rue de Chartres

Proclamation.

Bureau du Secrétaire d'Etat.

Attendu que l'article 140 de la Constitution de cet Etat impose au Secrétaire d'Etat le devoir de faire publier, trois mois avant la prochaine élection générale, dans au moins un journal de chacune des paroisses de l'Etat, où s'imprime un journal, tous les amendemens proposés à ladite Constitution, qui ont été adoptés par les trois-cinquièmes des membres élus à chacune desdites Chambres, et approuvés par le Gouverneur;

Moi, Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat, fais connaître par les présentes, et fais publier, ainsi qu'il est prescrit ci-dessus, les articles suivans qui ont été adoptés par les Chambres comme amendements proposés à la Constitution de l'Etat, et approuvés par le Gouverneur le 20 mars 1850.

Amendements à la Constitution.

ARTICLE 1. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, soit par élection générale, soit par District, ainsi qu'il sera déterminé par la loi.

ART. 2. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus pour quatre ans, et, à la première séance de la Cour Suprême qui aura lieu après l'adoption de cet amendement à la Constitution, les Juges-associés seront divisés au sort en deux classes, le siège de deux juges-associés sera vacant à l'expiration de deux années, et le siège du Juge président et du troisième Juge associé sera vacant à l'expiration de quatre années, de manière qu'il y ait ainsi rotation perpétuelle.

ART. 3. Les Juges des Cours de District seront élus dans leurs Districts respectifs par les électeurs desdits Districts ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 4. Les Juges des Cours de District seront élus pour un terme de quatre années.

ART. 5. Les Avocats de District seront élus dans leurs Districts respectifs pour un terme de deux années, par les électeurs desdits Districts, ayant qualité pour voter pour Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 6. Un Avocat-général sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 7. Un Secrétaire d'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 8. Un Trésorier de l'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 9. Un Surintendant-général de l'éducation publique sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 10. Si, à l'élection du Juge-associé des Juges-associés de la Cour Suprême, des Juges des Cours de District, de l'Avocat-général, des Avocats de District, du Secrétaire d'Etat, du Trésorier de l'Etat, et du Surintendant général de l'éducation publique, deux, ou plus de deux candidats obtiennent un nombre égal une majorité relative des votes donnés pour une des places sus mentionnées, le Gouverneur devra le mentionner dans sa proclamation, et choisir immédiatement l'un des candidats qui aurait obtenu le plus grand nombre de voix données, lui accordera une commission pour remplir la place pour laquelle il aurait été choisi.

ART. 11. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême, et les Juges des Cours de District recevront chacun un salaire qui sera fixé par la loi, et qui ne pourra être diminué ni augmenté pendant le terme pour lequel ils auront été élus.

ART. 12. Dans toutes les élections par le peuple, tout individu mâle, libre et blanc, qui sera depuis un an citoyen des Etats-Unis, aura atteint l'âge de 21 ans, et aura résidé dans l'Etat pendant toute l'année qui aura précédé l'élection, et pendant les derniers six mois dans la paroisse où il se présentera pour voter, exercera les droits d'électeur.

ART. 13. L'Assemblée Générale aura le droit de créer un système d'échange entre les Juges de District seulement pour le jugement des procès dans lesquels un Juge se sera récusé ou aura été récusé.

Donné à Baton Rouge, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le premier jour du mois de juillet, de l'année de N. S. mil huit cent cinquante et un, et la soixante et quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis.

CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat.

PROCLAMATION SUPPLEMENTAIRE,
PAR JOSEPH WALKER,

GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que des vacances sont survenues dans les places de greffiers de district, dans et pour les paroisses suivantes, savoir: Caldwell, Livingston, et St Bernard, et que l'opinion de l'avocat général est que lesdites vacances doivent être remplies à l'élection générale qui aura lieu en novembre prochain.

En conséquence et conformément à la loi, j'ai, au nom de l'avocat général, j'ai jugé convenable de lancer ceci, ma proclamation supplémentaire, notifiant les électeurs qualifiés de chacune des susdites paroisses de Caldwell, Livingston et St Bernard, et commandant aux shériffs, commissaires d'élection, et tous les autres officiers que cela concerne, d'avoir à tenir lesdites élections, pour remplir les susdites vacances, aux mêmes lieux et heures, et de la même manière que pour les autres officiers à être élus et qui sont énumérés dans ma proclamation générale en date du 4 août 1851.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton Rouge, ce 24 jour [L.S.] de septembre A D 1851, et de l'indépendance des Etats Unis la soixante seizième.
JOSEPH WALKER,

Par le gouverneur,
CHARLES GAYARRE
4 sept Secrétaire d'Etat

AVIS D'ÉLECTION.

CONFORMÉMENT à un writ d'élection, en date du 4 août 1851, et à moi adressé par son Excellence Joseph Walker, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les votans dûment qualifiés de la paroisse d'Orléans, sont notifiés par la présente, qu'une élection aura lieu le lundi 3 de novembre prochain, pour nommer les officiers suivans, savoir:

Un auditeur des comptes publics.

Un représentant pour le premier district congressionnel, composé des paroisses de Plaquemines, St Bernard, du faubourg Tremé, de la première et de la troisième municipalité, dans la ville de la Nouvelle Orléans.

Un représentant pour le second district congressionnel composé de la seconde municipalité dans la ville de la Nouvelle Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi et des paroisses Jefferson, St-Charles, St Jean-Baptiste, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

Deux sénateurs pour le district composé de toute cette portion de la paroisse d'Orléans, située sur la partie est du fleuve Mississipi.

Un représentant à la législature pour la rive droite de la paroisse d'Orléans.

Deux pour le premier district, paroisse d'Orléans.
Trois pour le second district, do
Six pour le 3me district, do
Trois pour le 4me district, do
Trois pour le 5me district, do
Deux pour le 6me district, do
Deux pour le 7me district, do
Deux pour le 8me district, do
Un pour le 9me district, do

Un shériff et un coroner pour la paroisse d'Orléans.

Un juge de paix par les votans qualifiés du premier et second district représentatifs.

Un par les votans qualifiés du troisième district représentatif.

Un par les votants qualifiés du quatrième district représentatif.

Un par les votants qualifiés du cinquième et du sixième districts représentatifs.

Un par les votants qualifiés du septième et huitième districts représentatifs.

Et un par les votants qualifiés de cette partie de la paroisse située sur la rive droite du fleuve.

La justice de paix située entre les rues Félicité et Julie, sera désignée et classée, "Première justice de paix pour la paroisse d'Orléans."

La justice qui est située entre les rues Julie et Canal, "Seconde Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

La justice qui est située entre les rues du Canal et St-Louis: "Troisième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

La justice qui est située entre les rues St Louis et Esplanade: "Quatrième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

La justice qui est située dans la Troisième Municipalité: "Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

Et la justice qui est située dans cette partie de la paroisse d'Orléans qui se trouve située sur la rive droite du fleuve Mississipi: "Sixième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

Aussi—Un Constable pour la Cour de Justice de Paix, située dans le district compris entre les rues Félicité et Julie.

Un pour la Cour de Justice de Paix située entre Julie et Canal.

Un pour la Cour de Justice de Paix, située entre Canal et St Louis.

Un pour la Cour de Justice de Paix située entre les rues St Louis et Esplanade.

Un pour la Cour de Justice de Paix, située dans la Troisième Municipalité, dans cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Aussi—Trois Assesseurs de Taxes dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans, et un Assesseur de taxes pour cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Aussi—Un Collecteur de taxes dans et pour chacune des municipalités, Nos. Un, Deux et Trois.

Et un Collecteur de taxes pour cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Les polls seront ouverts au jour sus-mentionné depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, aux endroits et sous la direction des inspecteurs et greffiers qui seront désignés par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle Orléans, et par le jury de police pour cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi.

L'élection devant être conduite et les retours faits conformément à la loi.

Bureau du Shérif, paroisse d'Orléans, 9 septembre 1851.
JOHN L. LEWIS,
10sept—tj Shérif

AVIS.

BUREAU DE L'AUDITEUR,
Baton Rouge, 20 septembre 1851.

TOUTES personnes ne résidant point dans les paroisses ou districts représentatifs ci-après nommés, et étant propriétaires de terres ou terrains y situés, sont par le présent notifiées, que des listes de ces propriétés ont été déposées au bureau de l'Auditeur par les Shérifs et Collecteurs de Taxes, et que si les Taxes d'Etat, dues sur ces propriétés pour l'année 1850, ne sont pas payées auxdits Shérifs ou Collecteurs de taxes dans les trente jours qui suivront l'expiration du présent avis, lesdites propriétés seront vendues, conformément aux sections 53 et 54 de l'Acte No 194, approuvé le 21 mars 1850, intitulé "Acte pour pourvoir au mode d'asseoir et de collecter la taxe dans cet Etat."

Paroisse d'Orléans.

2me district Représentatif—Thomas Askew, Collecteur.

3me district Représentatif—A W Scates, Collecteur.

4me district Représentatif—Thomas McKeon, Collecteur.

5me district Représentatif—J B Dionis, Collecteur.

7eme district Représentatif—A. Lasto, collecteur
Paroisse Sabine—R A Sibley, Collecteur.
" Catahoula—D M Prichard, shérif.
" Avoyelles—G P Voorhies, shérif.
" St Tammany—Jo Evans, shérif.
" Est Feliciana—B R Kent, Collecteur.
" Tensas—Jno H Armat, shérif.
" Ouest Feliciana—B H Lurty, Shérif.
" Ste Hélène—J K Gorman, Shérif.
" Livingston—Sam Patterson, Shérif.
" Ouest Baton Rouge—J V Duralde, Shérif
" Jefferson—H Rateshide, Collecteur.
" Concordia—J J Conrse, Shérif.
" Rapides—Chas. S Leckie, Shérif.

LOUIS BORDELON,
23 sept—30 Auditeur

ON demande pour accompagner une famille allant en France, une domestique capable de soigner un jeune enfant. La préférence sera accordée à une personne qui voudrait profiter de cette occasion pour retourner en France promptement et sans frais, car le voyage doit s'accomplir d'ici à New York et de New York au Havre par la voie des steamships. S'adresser rue St Louis, No 23.

CACAO DE GUAYAQUIL [illegible] vendre par B VALLS, 37, Commune.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible] En vertu d'un writ de [illegible] à moi adressé par l'Honorable Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre, le 18 octobre 1851, à midi, au St Louis [illegible], entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Vingt et un lots de terre aux situés au faubourg Gentilly, à la jonction des Chemins du Bayou et de Gentilly, en cette paroisse, désignés par les numéros 7, 8, 9, 10, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 33, 34, 35 et 36, de l'ilet numéro 21, borné par les rues Casaza, Dorgenois, Lapeyrouse et La Grande. Le tout conformément à un plan dressé par L. Surgy, architecte, daté du 22 août 1836, et déposé en l'étude de Théodore Seghers, ci-devant notaire public en cette ville, sous le numéro 21.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bon ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de dix pour cent l'an, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.
JOHN L. LEWIS, Shérif de la
1 oct—1,6,11,18 paroisse d'Orléans

J. Kuhn vs. Robinson.—No 10,857.

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable A. Derbès, 4me juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le mardi 7 octobre 1851, à midi, en mon magasin de dépôt, situé rue Royale, entre les rues Dauphine et St-Philippe—

Un lot de meubles saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
FRANCIS MOUNEY,
26sept—3t n10 Constable.

BUREAU DE L'EXECUTIF—Baton-Rouge, 15 août 1851—10. Attendu qu'une application m'a été faite ce jour pour le cancellement des bonds de L. L. Valeton, décédé, ci-devant encanteur dans et pour la paroisse d'Orléans, savoir: Un bond de dix mille piastres (10,000) souscrit par le dit Valeton le 16ème jour d'octobre 1848, comme principal, avec les securités suivantes, chacune pour les différents montants affixés à leurs noms, savoir: Hypolite Lebon, $2,000—Marc Dodart, $1,000—Charles Lamarque Jr., $1,100—Joseph Lisbony, $2,000—Vve M. S. Cucullu, 4,000—Total: 10,000.

2o—Un cautionnement souscrit par le dit Valeton comme principal, le 23ème jour de janvier 1849, avec les sécurités ci après nommées, chacune pour les différents montants affixés à leurs noms, le bon étant pour dix mille piastres, savoir: Marc Dodart pour $1,000—Joseph Lisbony pour $2,000—Charles Lamarque Jr. pour $2,000—Vve M. S. Cucullu pour $4,000, et Adam Bush pour $2,000—Total: $10,000.

3o—Un cautionnement de la somme de dix mille piastres souscrit par le dit L. L. Valeton, le 10ème jour de janvier 1850, comme principal—ensemble avec les personnes ci-après nommées comme sécurités pour les différentes sommes affixées à leurs noms, savoir: Marc Dodart pour la somme de $2,000—Adam Bush pour la somme de $2,000—Alphonse Barnett pour la somme de $2,000—et Vve M. S. Cucullu pour la somme de $4000—En conséquence, ceci est pour faire savoir à toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire au bureau du Secrétaire d'Etat, en la ville de Bâton Rouge, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, pourquoi les dits bonds ne seraient pas cancellées et annullés.

Donné sous ma main et le Sceau de l'Etat, en la ville de Bâton Rouge, ce 15ème jour d'août A. D. 1851, et dans l'année de l'indépendance des Etats-Unis, la soixante seizième.
(L. S) JOSEPH WALKER.
Par le Gouverneur.
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.
10sept—30.

PROCLAMATION
PAR JOSEPH WALKER,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que j'ai été officiellement informé, que B F. Harrison et Charles Weeks, citoyens de la paroisse des Rapides, ont été assassinés le 23ème jour d'août A. D. 1851 dans la susdite paroisse des Rapides, et que, Thomas Albert Goings, Samuel Varner, L. H. Bolinger, Levi Sweet, Lemuel C. Sweet, Gardi Sweet, Lewis Dial, alias Lewis Jenkins, Madison West et William Dyas ont aidé et assisté un certain James Hardcastle dans le meurtre des susdits Harrison et Weeks—En conséquence j'ai jugé convenable de lancer ceci ma proclamation, m'adressant à tous les bons citoyens de l'Etat pour arrêter et traduire devant la justice le meurtrier et ses complices, et j'offre de plus, au nom et par autorité de l'Etat, une récompense de deux cents piastres pour l'arrestation et la conviction de chacun d'eux.

DESCRIPTION:

JAMES HARCASTLE, est âgé d'environ 31 ou 32 ans, taille de 5 pieds 9 ou 10 pouces, teint clair, cheveux clairs et yeux bleus, charron et forgeron de profession.

GARDI SWEET, âgé d'environ 50 ans, teint brun, cheveux clair, taille de 5 pieds 5 ou 6 pouces; il bégaye.

LEVI SWEET, âgé d'environ 30 ans, teint, yeux et cheveux foncés, taille de 5 pieds 9 ou 10 pouces; il regarde en dessous et est enclin à la boisson.

L. C. SWEET, âgé d'environ 35 ans, teint clair, yeux bleus et cheveux noir, taille d'environ 5 pieds 10 ou 11 pouces, fortement constitué.

L. H. BOLINGER, âgé d'environ 27 ans, taille de 5 pieds 7 ou 8 pouces, bâti carrément, instituteur de profession; il a le doigt du milieu de la main droite enlevé, yeux bleus et cheveux gris.

SAMUEL WARNER, âgé de 35 à 40 ans, taille de 6 pieds, yeux bleus, cheveux noirs, pesant environ 200 livres.

LEWIS DIAL alias JENKINS, âgé d'environ 40 ans, teint foncé, ayant de longs cheveux noirs, taille d'environ 6 pieds, parlant anglais, français et espagnol.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, en la ville de Bâton Rouge, ce 29ème jour de septembre A. D. 1851, et de l'Indépendance des Etats Unis, la soixante-seizième.

Par le Gouverneur:
JOSEPH WALKER.
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat. 2 oct

GRAND CHOIX DE PIANOS.
A. PERIER, RUE ROYALE, 310.

A l'honneur d'informer les Amateurs d'excellens pianos, qu'il vient de recevoir des fabriques de MM. PLEYEL et d'ERARD, des pianos d'un genre nouveau. Pianos à queues, pianos droits, picolos à 7 octaves, système en cuivre, d'Erard, à vendre à des conditions avantageuses, par A. PERIER,
27tv 310, rue Royale

HARMONIUMS et PIANOS MECANIQUES de DEBAIN, picolos à 7 octaves—Sur lesquels une personne qui n'est pas musicienne peut, en 2 ou 3 séances, exécuter tous les airs en général: morceaux d'opéras, polkas, mazurkas, et des difficultés insurmontables à surmonter avec les doigts. Ces pianos possèdent un clavier comme les autres, et les marteaux frappent sur la même corde que le mécanisme.
27tv A. PERIER, rue Royale, 310.

NE CONTENANT POINT D'ALCOOL

LA meilleure Médecine, et en même temps, celle qui a obtenu le plus de certificats dans le monde, pour la guérison de la DYSPEPSIE sous toutes ses formes, telles que maux de tête, aigreurs, constipation habituelle, acidité de l'estomac, perte d'appétit, asthme, hémorroïdes, commencement de consomption, débilité provenant de fièvres prolongées, frissons, maux provenant d'avoir été exposé à la chaleur ou au froid, maladies de vieillesse, et toutes celles provenant d'un dérangement dans les organes digestifs ou dans l'estomac. C'est également un excellent remède qui n'a pas de supérieur, pour les maladies de l'uterus et de la matrice.

Parmi les certificats de personnes de la plus haute respectabilité que nous ayons obtenus, nous nous appuyons de ceux ci-après désignés:

Prof. A A HAYES, M D, Essayeur de l'Etat.
FITZHENRY HOMER, Esq, Boston.
JAS. C DUNN, Esq, Trésorier de ville à Boston
Hon. MYRON LAWRENCE, Ex-Président du Sénat du Massachussets.
Hon. L H ARNOLD, ci-devant Gouverneur du Rhode Island, actuellement Membre du Congrès.
Hon. WM. WOODBRIDGE, ci-devant Gouverneur du Michigan, actuellement Sénateur des Etats-Unis.
Hon. J T MOREHEAD, ci-devant Gouverneur du Kentucky, actuellement Sénateur des E. U.
Hon. J F SIMMONS, Sénateur du Rhode-Island au Congrès des Etats-Unis.
Hon. SAMUEL S PHELPS, Sénateur du Vermont au Sénat des Etats Unis.
Hon. WM. UPHAM, " "
Hon SOLOMON FOOTE, Membre au Congrès, pour l'Etat du Vermont.
Hon. H D FOSTER, Membre au Congrès pour Pennsylvanie.
Hon. M L MARTIN, Délégué du Wisconsin au Congrès.
Gen. A C DODGE, Délégué de l'Iowa au Congrès
R P STOWE, Esq, Greffier de la Chambre des Représentans
C C TROWBRIDGE, Esq, Détroit, Michigan.
GEO. W JONES, Esq, Surveyor général, Dubuque, Iowa.
JOSEPH HOXIE, Esq., No 76, Wall street, New York.

On peut se référer à plusieurs autres personnes haut placées dans l'estime publique, lesquels confirmeront tout ce qui a été dit en faveur de cette inappréciable médecine.

Dr. GEO. B GREEN, Propriétaire,
Windsor (Vermont).

J. Wright et Co
151, RUE CHARTRES.

ATTENTION—Chaque bouteille du VERITABLE BITTER OXIGENE est couverte d'une enveloppe imprimée en anglais, français et espagnol, avec la signature ou propriétaire GEO. B. GREEN, sur trois côtés et une étiquette gravée sur le haut de la bouteille, avec la signature de Reed, Bates et Austin seuls agents généraux. 2 sept—12

F. JAUFROID,
62 *Rue de Chartres.* 62

Mercerie, Parfumerie, Jouets et Articles de fantaisie.

REÇU par les navires Quebec et Colombiana, un grand assortiment d'articles de fantaisie et d'utilité, concernant les travaux d'aiguilles, la toilette des dames et quantité d'autres articles.
11sept

P. W. Woodlief,
13, rue de Chartres,

OFFRE, à dater d'aujourd'hui, lundi 26 courant, en vente son grand assortiment de MARCHANDISES SECHES, qui est au grand complet, ayant été régulièrement approvisionné par son agent de New-York. Il invite respectueusement les dames, les marchands, les habitants et autres, à venir examiner son assortiment de choix avant de faire leurs achats ailleurs.
P. W. WOODLIEF,
26 mai—3m 13, rue de Chartres.

Cuisines patentées de Barbes.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matières, celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en avoir besoin pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des Water Works et la chauffer à mesure qu'on en retire.

Les personnes [illegible]
[illegible]

A LOUER—La maison [illegible] deux étages, située rue de la [illegible] Franklin et Tremé. Possession en sera donnée le 1er octobre prochain. S'adresser à Alex. Bonneval, lettre C Place de l'Exchange, entre Douane et Bienville. 23 sept

Maisons et Magasins à louer.

Le magasin à 4 étages, situé No 43, rue des Magasins, adjacent à l'encoignure Gravier.

Deux maisons à 3 étages, situées rue de l'Esplanade, entre Condé et Royale, ayant chacune 6 chambres, cuisines, trois chambres à domestiques, hydrants, &c., convenable pour une grande famille. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain. Le loyer est de $50 par mois.

Aussi—Un magasin avec l'entresol, rue de l'Esplanade près Condé.
S'adresser à EDWARD BARNETT,
16sept 21, rue Conti.

A LOUER—La maison haute en brique No 177, rue Condé. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser sur les lieux ou à LABORDE & XIQUES,
19 sep 3, Front Levée

MAGASIN A LOUER.

LE beau Magasin à quatre étages situé à l'encoignure Foucher et Lafayette. S'adresser à J W STANTON & Co,
24sept Encoig. Magazine et Lafayette.

BUREAU A LOUER.—Le second étage de la maison, située au No 91, rue du Camp, dernièrement occupé par MM. Fellows & Comp.

Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à PRIESTLEY & BEIN,
12 sept 89 et 91, rue du Camp.

A LOUER—Un magasin en briques à trois étages, situé rue de la Douane, No 34, entre les rues de Chartres et de la Vieille Levée. S'adresser à LEOPOLD JEANNET,
12 sept 28, rue St-Louis

A LOUER—Le Magasin à l'encoignure des rues Poydras et Magasins, actuellement occupé par le Dr. Cox & Co. S'adresser à JUAN Y DE EGANA,
30aout 47, rue Bienville

A LOUER—Les deux maisons et magasins situés à l'encoignure des rues Prytania et Thalia. S'adresser à X. LAMBERT,
2 sept—1m 62, rue des Magasins

A LOUER pour le 1er octobre prochain—Une maison, située rue de la Vieille-Levée No 86, consistant en un magasin, logements au-dessus, cour, cuisine, &c.
S'adresser à G. M. LUCAS,
11sept 30, Bienville

A LOUER—Une maison située rue de l'Esplanade, No 77, entre Royale et Condé. Cette maison, actuellement en réparations, est disposée de manière à offrir tous les agréments d'une belle résidence.
S'adresser à G. M LUCAS,
11 sept 30, rue Bienville

BUREAU A LOUER—Faisant face à la rue, No 18, au premier, situé rue Gravier. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à McDOWELL, MILLS & Co.
4 aout

A LOUER—Le magasin, rue Tchoupitoulas, No 53, s'adresser à JUAN Y DE EGANA,
30 sep 47 rue Bienville

A LOUER—Un magasin situé dans la rue de Chartres près de la rue du Canal, très bien situé pour un magasin de marchandises sèches et d'articles de fantaisie. Pour de plus amples informations s'adresser à
J. ABRAHAMSON,
9 aout Courtier de maison rue St Charles No 13.

McBEAN, WILLARD & Co,

TIENNENT constamment en main, à leurs ENTREPOTS, No 332, rue Tchoupitoulas, No 77 rue de la Douane, et No 359, rue Royale,

DU CHARBON
DE PITTSBURGH, ANTHRACITE, ANGLAIS ET DE CANNEL,

A vendre aux prix les plus bas du comptant.
5sept—a

CHAUX DE THOMASTON—700 barils chaux de Thomaston, à vendre par THOMAS BLOIS,
8 sept 91, rue des Magasins

CIMENT—1000 barils ciment romain de Rosendale, en débarquement et à vendre par THOMAS BLOIS,
8 sept 91, rue des Magasins

CHAUX DE STE GENEVIEVE—500 barils chaux de Ste Geneviève, à vendre par THOMAS BLOIS,
8 sept 91, rue des Magasins

BRIQUES A L'EPREUVE DU FEU—40,000 briques à l'épreuve du feu, d'Angleterre, de Pittsburg et de Pensacole, à vendre par lots, au choix des acquéreurs par THOMAS BLOIS,
8 sept 91, rue des Magasins

Chaudières à Sucre du Tennessee—Grilles—Embouchures de Fourneaux.

LES soussignés, agents pour la vente des fourneaux de Marion, reçoivent maintenant un grand assortiment de chaudières à sucre de toutes dimensions, faites sur les plus approuvées, ainsi que des bouches de fourneaux et des grilles de toute sorte, qu'ils offrent à vendre au plus bas prix du marché. PRIESTLEY & BEIN,
12 sep 89 et 91 rue du Camp

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Hansa, arrivé de Bordeaux le 10 septembre,
150 grandes boites petits pois au naturel, de la nouvelle récolte, 1er choix,
40 do do demi boites,
150 demi-boites truffes du Perigord, 1re qualité,
12 barriques vin vieux pour famille.
JEAN FISSE,
12 sept Enc. St Pierre et Royale.

TABAC EN FEUILLE de la Havane—67 balles beau tabac en feuilles, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par D BORNIO, Jn.,
15 sept 34 Gravier

AUX AGENTS DE STEMBOATS—Le soussigné a en magasin des soufflets de seconde main, en très bon ordre, et à vendre à des prix modérés. S'adresser à JOSEPH MITCHEL,
15juil— 26, Poydras

Vin rouge et blanc.

EN débarquement de la barque Lyman, venant de Bordeaux.
80 barriques vin rouge St-Julien, Medoc,
20 do vin blanc Haut Sauterne;
120 barils do do, à vendre par
X LAMBERT,
13 sep—15 62 rue des Magasins

Le Egalitaires.

COLONIE FRANÇAISE ET ALLEMANDE, A BAANDONVILLE,
Preston Co. Va

TOUTE famille d'ouvriers est invitée à faire partie de cette colonie, fondée sur la fraternité pratique.

S'adresser (franco), au Dr. VIONIS à ladite adresse. 16 aout

GENIEVRE de Hollande—20 pipes genièvre de la marque de l'Aigle Impérial, sous les clés de la Douane, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
7 aout—1m 28, rue de la Douane

1500 Demi-boites sardines à l'huile,
500 quarts do do do,
500 boîtes do do do,
100 demi-boîtes cèpes à l'huile,
100 caisses absinthe;
3 pipes genièvre de cerises;
30 barriques ochre jaune, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
7 aout—1m 28, rue de la Douane

CHAMPAGNE—25 paniers marques Nectar
25 do do Fleur de Sillery;
25 do do Crême de Bouzy;
En bouteilles et demi bouteilles, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
7 aout—1m 28, rue de la Douane

12 GAUCHES de pipes vieux Cognac;
22 barriques de vin Montferrand, en débarquement du navire Amelia, de Bordeaux, à vendre par V & E MAIGNAN,
26 aout 85 et 87 rue St Louis

45 BARILS vinaigre;
200 caisses cerises à l'eau de vie;
40 caisses abricots do;
47 do prunes et abricots do;
100 paniers anisette superfine, en débarquement du navire Mary Parker, à vendre par V & E MAIGNAN,
26 aout 85 et 87 rue St-Louis

CIGARES de la Havane—2,000,000 qualités assorties, à vendre par B VALLS,
18sept 37, Commune

CAFE de la Havane—80 sacs, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

SUCRE de la Havane—10 caisses blanc et jaune à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sep

RIZ de la Caroline—30 boucauts, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

SALSEPAREILLE—8 barils, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 18sept

HUILE D'ESPAGNE—150 jarres, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

AMANDES écorsées douces et amères, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

PICADURA—40 sacs, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

PIERRES à filtrer—75 à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

TABAC A CHIQUER LILIENTHAL—15 barils, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 19sep

Librairie Française.

56 RUE DE CHARTRES.

LE soussigné, rentré en possession de cet établissement, informe son ancienne clientèle et le public en général qu'il vendra à DES PRIX VERITABLEMENT REDUITS LES MARCHANDISES DE SON FONDS.

Savoir: Bijouterie de Paris; livres français et espagnols; papeterie et fournitures de bureau, de dessin et de peinture; gravures, lithographies et études par Julien et autres; coutellerie fine et parfumerie; parapluies et cannes; articles pour pêcheurs; fleurets et tout ce qui concerne l'escrime; cartes à jouer; billes et queues de billard; accordéons; lunettes et lorgnettes; éventails; et un grand assortiment d'objets de fantaisie et de toilette pour hommes et pour dames.

Sa librairie, des plus considérables et des mieux assorties qu'il y ait en ville, est constamment augmentée et renouvelée par les arrivages de France: on y trouvera donc toujours les nouveautés comme les anciens ouvrages.

Il se charge d'exécuter lui-même à Paris, toutes les commandes qui lui sont confiées soit en librairie, soit en articles de Paris. ALEX. PAYA,
56 rue de Chartres,
17 juil—a entre Bienville et Douane

VINS—En débarquement de la barque Hansa, de Bordeaux:
60 barriques vin rouge St-Christophe;
54 caisses de 12 bouteilles chacune vin rouge Chateau Latour;
203 caisses de 12 bouteilles chacune, vin rouge St-Estèphe, à vendre par X LAMBERT,
12 sep—2a 64 rue Magasins

DUNBAR & BUCHANAN,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
ET EPICIERS EN GROS
22, *rue Gravier, Nouvelle-Orléans.*

A VENDRE par le soussigné—En débarquement du navire Lyman, venant de Bordeaux:
100 barriques vin rouge bon ordinaire;
48 barils vin blanc Haut Sauterne;
100 caisses vin blanc do;
100 do caisses cerises à l'eau de vie; à vendre par G M LUCAS,
18 sept 30, rue Bienville

A VENDRE par le soussigné—En débarquement du navire Claiborne, venant de Marseille:
130 barriques vin rouge Sergasse;
100 paniers huile de James Plagniol de 12 bouteilles;
100 paniers huile do de 12 demi bouteilles, à vendre par G M LUCAS,
18 sept 30, rue Bienville

TABAC de Texas en feuilles—4 caisses première qualité, à vendre par D BORNIO Jr,
23 sept 34, rue Gravier

TABAC en feuilles de la Floride—5 caisses première qualité, à vendre par D. BORNIO Jr,
22 sept 34, rue Gravier

BARRIQUES—Un jeu complet de barriques à liqueurs, peintes, à demeure, 10 grandes et 30 petites, avec robinets, etc, à vendre par LABORDE & XIQUES,
1 oct [illegible]

[illegible]

[illegible]

MANDEVILLE MARIGNY, [illegible] candidat à la place de Shérif de la paroisse d'Orléans, à l'élection de novembre prochain.

POUR SHERIF. JAMES P. FREKET [illegible] place de shérif de la paroisse [illegible] de novembre.

Pour Juge de Paix.

Veuillez annoncer le juge ALEXANDRE DERBES, présent titulaire, comme candidat pour Juge de la 4me Justice de Paix. Vous obligerez PRE NOMBREUX AMIS.

JOHN S. BARON,
Candidat pour 4me JUGE DE PAIX.
VOTANS.

Pour Coroner.

Veuillez annoncer ROBERT SPEDDEN, le présent titulaire, comme candidat pour une réélection. Vous obligerez LE PEUPLE.

PAUL PECQUET,

Le titulaire actuel, est candidat pour une réélection à la place de Troisième Justice de Paix de la Paroisse d'Orléans.—L'élection aura lieu le 3 novembre 1851. 2 oct

Nous sommes autorisés à annoncer JOHN P. WALDEN comme candidat à la place de CONSTABLE de la Troisième justice de Paix.

Aux votans des 1er et 2nd districts de la 1ère Municipalité.

Je suis candidat pour une réélection à la place de CONSTABLE de la 3me justice de paix. Election, le 3 novembre 1851.
E. N. STRINGER.

JOS. C. CHEVALIER,
Candidat pour Constable de la Troisième Justice de Paix.
Première Municipalité.

ALFRED BAYHI,
CANDIDAT COMME CONSTABLE
De la Troisième Justice de Paix.
L'élection le 3 novembre 1851.

FRANCIS MOUNEY,
Le titulaire actuel, est candidat pour la place de CONSTABLE de la 4ème justice de paix de la paroisse d'Orléans.
L'élection le 3 novembre 1851.

MIGUEL HERNANDEZ
EST CANDIDAT
POUR UNE REELECTION A LA PLACE DE
CONSTABLE
DE LA CINQUIEME JUSTICE DE PAIX.
L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

P. A. CHARBONNET,
CANDIDAT COMME CONSTABLE
De la Quatrième Justice de Paix.
Première Municipalité.
Election—le 3 novembre 1851.

G. MEYNIER,
CANDIDAT POUR CONSTABLE,
De la Quatrième Justice de Paix.
Le 1er lundi de novembre 1851. 26 juin

POUR ASSESSEUR:

FRANCIS TURNER, assesseur actuel du 3me district représentatif, se présente respectueusement devant les citoyens de la Nouvelle-Orléans comme candidat pour la place d'assesseur.
Election le 3 novembre.

J. A. BELLANGER,
CANDIDAT POUR ASSESSEUR,
Pour toute la 1ère Orléans—Election le 3 novembre 1851.

J. M. GRANS,
Ex-collecteur, est candidat pour ASSESSEUR.

Nous sommes autorisés à annoncer M. A. E. TREME comme candidat à la place d'assesseur pour la Nouvelle Orléans, à l'élection du 3 novembre. 8 juil

ARMAND PELLERIN.

Veuillez annoncer M. ARMAND PELLERIN, comme candidat à la place d'assesseur de la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'élection du 3 novembre 1851. 26 ja

LUCIEN DUBUC

Est candidat pour la place d'assesseur de la Ville de la Nouvelle-Orléans. Election, 3 novembre 1851.

Nous sommes autorisés à annoncer J. B. DIONIS comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la Première Municipalité. L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

Nous sommes autorisés à annoncer HENRY PEYCHAUD, comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la 1ère municipalité. L'élection aura lieu le lundi 3 novembre 1851.

S. VIOSCA

Candidat à la place de Collecteur des taxes de l'Etat pour la Première Municipalité.
ELECTION, LUNDI 3 NOVEMBRE 1851.

A. W. SCATES,

Le présent collecteur du Troisième District Représentatif est candidat pour collecteur d'Etat de la Seconde Municipalité.

MARCELIN ESNARD,

Est candidat à la place de Collecteur des Taxes d'Etat pour la Municipalité No Un. Election 3 novembre 1851. 16 juin

POUR ASSESSEUR.

GS PLESSY, assesseur actuel du 7e District, ayant exercé en cette qualité pendant nombre d'années, à la satisfaction de toutes les parties intéressées, s'annonce comme candidat à la prochaine élection, il compte sur le support de tous ceux qui sentent qu'il est de leur intérêt d'avoir pour assesseur un candidat déjà éprouvé qu'à celui qui en est encore à faire ses preuves. 9 oct

AVIS—Le soussigné, assesseur pour le 4me district représentatif, informe ses amis et les votans de la ville qu'il est candidat pour la place d'assesseur de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre 1851.
VICTOR DEJOUX.

BOTTES, Souliers et Brodequins en gros—En débarquement et en magasin, un grand assortiment de bottes, souliers, brodequins, chapeaux, casquettes, &c. Les habitans trouveront au plus bas prix des brodequins de Rumet, ainsi que des chapeaux de paille et de laine.
FROST & Co,
14 juil 10 rue des Magasins

CHAPEAUX, Casquettes, &c—80 caisses chapeaux, consistant en une grande variété, en soie, feutre, casimir mexicain, laine, chapeaux de paille, Livourne, &c, à vendre par FROST & Co,
14 juil 10, rue des Magasins

EN débarquement du navire Claiborne, de Marseille:
100 caisses olives verdalles,
91 do do amellaus,
25 do capres,
50 do cornichons,
30 do anchois,
25 do do à l'huile;
50 do olives farcies,
150 paniers huile James Plagniol,
60 do do 1/2 bouteilles, à vendre par
FERBOS FRERES,
30sept 247 & 249, Royale, enc Dumaine

SUCRE—1,500 caisses sucre Havane, brun, jaune et blanc, en magasin et à vendre par
S DE VISSER & Co,
30sep 28, Vieille Levée

SUCRE raffiné de Bonart—En pain, écrasé et en poudre, en magasin et à vendre par
S DE VISSER & Co,
30sept 28, Vieille Levée

TABAC DE VUELTA ET DE CUBE—Pour capes et tripes, en magasin et à vendre par
S DE VISSER & Co,
30sept 28, Vieille Levée

BOUCHONS—25 balles bouchons réguliers droits, pour liqueurs gazeuses.
50 balles bouchons réguliers droits pour vins.
Toutes d'une belle qualité, reçu par le navire Claiborne et à vendre par P CUSACHS,
30sept Encoignure Royale et St Philippe

SAFRAN—20 kv safran espagnol supérieur, en déchargement du navire Claiborne et à vendre par P CUSACHS,
30sept Encoignure Royale et St Philippe

AMANDES—4 barils amandes douces sans coques, reçues de Marseille par le navire Claiborne et à vendre par P CUSACHS,
30 sept Encoignure Royale et St Philippe

C. GODIN,
LIBRAIRE, RELIEUR ET PAPETIER,
RUE DE CHARTRES, 133,

A L'HONNEUR de prévenir MM. les médecins qu'il a encore à placer quelques abonnements au journal Medico-Chirurgical.
2 vols et planches, une année $1 50.
Abonnement de lecture, par mois $1.
Atelier de reliures en tous genres. 15 sept

COGNAC PELLEVOISIN—25 1/2, 13 1/4, 100 8/8 pipes 4me preuve pâle et foncé, 10 8/8, 13 1/4 pipes 4me preuve pâle de 1835 10 2/2, 30 1/4, 60 8/8 pipes 2me preuve pâle de 1825, d'importation directe de La Rochelle et sous les clés de la Douane, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
7 aout—1m 28, rue de la Douane

VEAUX CIRES—2 caisses de 15 douzaines chaque, en magasin et à vendre par A CARRIERE,
29sept 25, Vieille Levée

COGNAC—Récemment reçu par le navire Lyman, de Bordeaux:
25 quarts de pipe cognac de La Rochelle, 4me preuve, à vendre par
Fo DEFUENTES & CO,
29sept 23, Vieille Levée

CIGARETTES—7 caisses de différentes marques, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par D BORNIO Jn.,
29 sept 34, rue Gravier

VEAUX VERNIS—10 douzaines veaux vernis, en débarquement du navire Minesota, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
29sept 30, Vieille Levée

BOUTEILLES—25 paniers bouteilles à Madère, en magasin et à vendre par C T BUDDECKE & Co,
19 sept 109 rue Tchoupitoulas

PIPES—200 caisses de pipes en terre, en magasin et à vendre par C T BUDDECKE & Co,
28 sept 100 rue Tchoupitoulas

BOEUF—12 barillets boeuf mess et prime, à l'inspection, à vendre par C T BUDDECKE & Co,
29 sept 100 rue Tchoupitoulas

PORC—23 barils porc mess et prime, à l'inspection et à vendre par C T BUDDECKE & Co,
29sept 100 rue Tchoupitoulas

FARINE SURE—130 barils farine, en magasin et à vendre par C T BUDDECKE & Co,
29sept 100 rue Tchoupitoulas

SUCRE DE LA HAVANE—200 caisses brun, jaune et blanc, en débarquement du brick Adams Gray, de la Havane, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
29sept 30, Vieille Levée

Marchandises d'Automne.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de Boston, New-York et Philadelphie, les marchandises suivantes, savoir:
Coton écru 3/4, 7/8, 4/4 et 6/4.
Do blanc 7/8, 4/4 et 12/4,
Do Lowell 7/8 et 4/4,
Do do croisé 7/8,
Do blanc croisé 3/4;
Molleton blanc et écru,
Coutil coton pour matelas,
Do fil do do,
Indiennes Merimack bleu et couleur,
Do Cocheco et Philip Allen,
Bonteint à petits carreaux,
Cotonnade Log Cabin et Camlet jeans,
Do nouveau genre,
Tartan bleu et rouge,
Casimir fantaisie et à carreaux,
Do noir,
Flanelles blanches 3/4, 7/8 et 4/4,
Do rouges,
Do bleues, jaune, verte, unie et croisée,
Kerseys, linseys, etc,
[illegible] de très bas prix.
[illegible] GOHR & RIPPLARD,
21, rue Magasins.

EN débarquement du navire Westminster, de New York:
[illegible] caisses cornichons en 1/2 gallons 1/4 et pintes;
[illegible] do Catsup de Tomate;
[illegible] do [illegible] do;
[illegible] do do noix;
[illegible] do do [illegible];
A vendre par
WILLIAMSON, BARATIN & GRATIAA,
[illegible] 20 1/2 rue Poydras

CAFE JAVA—[illegible]
F W VARSENBURG & Co,
[illegible]

CETTE institution [illegible] gage, ouverte au public [illegible] plusieurs autres professeurs [illegible] place [illegible]

Les différentes branches d'éducation sont enseignées par M. Everett et un personnel de professeurs recommandables par leurs bonnes moeurs, leurs profondes connaissances et une longue expérience de l'enseignement.

Le cours d'étude comprend la grammaire et la littérature des langues Grecque, Latine, Anglaise, Française et Espagnole; l'Histoire, la Géographie, la Rhétorique, la Versification, la Logique, l'Economie Politique, la Philosophie, la Tenue des Livres, l'Arithmétique, l'Algèbre, la Géométrie, la Trigonométrie, la Physique et la Chimie.

Les langues modernes (particulièrement l'Anglais et le Français) et les hautes mathématiques étant enseignées avec un soin tout spécial dans cette institution, les élèves qui se destinent au commerce y acquerront ainsi des connaissances précieuses.

Les classes anglaises sont professées par M. Everett seulement; il s'appliquera, comme par le passé à donner à ses élèves une connaissance parfaite de la langue du pays. Les hautes classes suivront, avec la rhétorique, un cours de littérature anglaise et française.

On trouvera des prospectus à la librairie de M. Lelièvre, rue Royale; chez M. Steel, 60 rue du Camp; chez M. White, rue du Canal, 51, et au Lycée, 57, rue de l'Esplanade. 10 sept

Charrues, Chronomètrage et Quincaillerie.

LES soussignés étant les seuls agents, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures.

Savoir:

195 Charrues de Hall en fer battu, sans coutre,

103	"	"	No 1, $6 50
67	"	avec	" 1 7 00
29	"	"	" 2 9 00
8	"	"	" 3 12 00
	"	Flukes	No 1 12 00
	"	"	No 2 15 00
10	"	Sub soil	No 1 7 00
75	"	Ballenger en fer battu sans coutre,	No 1 5 50
150	"	avec coutre,	No 1 7 00
98	"	avec coutre,	No 2 9 50
58	"	avec coutre	No 3 11 00
15	"	Flukes	No 1 12 00
11	"	"	No 2 15 00
10	"	Ballenger (Yankee extended Bar.)	No 1 3 25
98	"	Extended bar	No 2 4 75
81	"	Extended bar	No 2 4 75

Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir: Chaînes, Clous coupés et forgés, Haches de Hunts, Pelles à double et triandaises, Pioches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Fautours à plaques et à gonds, Meules pour moulins, Colliers ordinaires en cuir et écorce; Cordes de Manille et goudronnées, Scies de long pour moulins, et Passe-partouts, Limes de toutes espèces, Poulies en fer avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, Essieux en fer avec boîtes; Huile à lampes et de lin, Esprit de Thérébentine, Mastic, Vitres, et Peintures de toutes qualités.
HOGAN & TUREAUD,
7jan Encoignure Douane et Levée

MARCHANDISES NOUVELLES.
P. W. WOODLIEF,
13, RUE DE CHARTRES.

RECEMMENT reçu par les steamers Winfield Scott, l'Union et Empire City, et par les paquebots à voile de New York, Boston et du Havre, un assortiment de marchandises sèches de mode et de saison insurpassable pour la quantité, qualité, variété et le bon goût, qui est offert en vente, en gros et en détail à ces nombreux clients à des prix réduits. Le stock consiste en partie des articles suivans:

Soieries brochées antique; do armure en couleur, de taffetas à raies.
Poult de soie uni grosse couleur.
Brocade noire façonnée, do extra riche et brodée, do changeable et chinée;
Poult de soie brodée, damassée et unie; do grosse couleur à petits carreaux pour demoiselles;
Marcellines et Florences de toute couleur et nuance satin blanc et de couleur;
Quelques pièces poult de soie supérieur gros noir et de couleur ondé;
Velours soie en couleur; satin à raies riche, chiné et cachemire d'Ecosse à carreaux;
Mérinos français et anglais;
Mousseline laine et alpacca, couleurs solides et de toutes nuances;
Poplins unie à raies et à carreaux;
Crèpes de coton supérieur noir, en couleur, unie et à dessins;
Un grand assortiment de schalls en crèpe blanc et en couleur, unis et brodés, et quelques-uns extra riches;
Schalls en mérinos, cachemires et soie riche;
Soieries brutes, riches et unies;
Calicots français, anglais et américains;
Un assortiment complet de bas et demi-bas en soie, blanc et de couleur;
Gants et mitaines, daim, chamois, chevreau, cachemire, soie, filoselle et en filets de toute description;
Dentelles—Un grand assortiment élégant de valenciennes, anglaises, françaises et allemandes; do brodées,
Toile à chemises supérieure, 6—12 et 12—4,
Linge de table en toile et damassé, style nouveau et élégant;
Toile d'Irlande et d'Allemagne;
Mouchoirs de batiste en fil uni,
Linges à rideaux brodés et bordées en couleur, dentelles et mousselines brodées, soie et laine, damassé, &c;
Marchandises d'habitation, gros kerseys, linderys, lowells, jeans, denims, stripes et cotonnades;
Couvertes françaises;
Couvertes gros grains, très supérieures;
P. W. Woodlief, appelle particulièrement l'attention des commissionnaires et des habitants à son assortiment; il est complet et les articles ont été choisis avec le plus grand soin et un tact qu'une pratique d'une longue expérience dans ce genre d'affaires. 27sept

Loreilhe et Co.
Encoignure Douane et Royale.

A Vendre par les soussignés, en magasins et sous les clés de la Douane, à livrer par les prochains arrivages:
500 caisses vin de Bordeaux;
150 barriques vin rouge des meilleures marques,
50 barils vin blanc,
2500 demi et quarts de boîtes sardines à l'huile de T Pineau;
10 caisses moutarde française,
1000 demi boîtes champignons au naturel,
50 demi pipes et quarts de pipes Cognac des meilleures marques,
50 caisses chinois assorties de Marseille;
10 do olives farcies, anchois à l'huile, &c;
250 paniers Champagne des meilleures marques
75 caisses prunes et cerises de diverses marques,
25 do absinthe suisse véritable,
100 do fruits assortis au jus, de Peneau et autres.
50 do fruits à l'eau de vie;
10 do pâtés truffés, cèpes à l'huile, truffes—Enfin une infinité de conserves françaises, anglaises et américaines, et toutes les groceries nécessaires aux familles, à vendre par
LOREILHE & CO,
Encoignure Royale et Douane.

NOTA—Nonobstant la vente à l'encan qui vient d'avoir lieu à cause de la séparation prochaine d'un des associés, la maison Loreilhe & Co, continuera dans le même local, le même genre d'affaire et sera continuellement assortie des meilleurs articles en gros et en détail. 25 sept

31 caisses vin blanc Chateau Yquem 1846,
6 do do Haut Sauterne do,
9 do vin rouge Chateau Lafite, do,
9 do do Chateau Larose, do,
50 do do St Lambert,
27 do do St-Julien,
9 do do Margaux,
6 do do St Emilion 1846,
10 do do Haut Brion do,
25 do grand vin de Lascombes Margaux 1841.
En magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD
27sept 183, rue Royale

35 caisses absinthe "A Pernod,"
98 do do "Yersin & Lecoultre,"
10 do kirsch do,
75 do absynthe "Pernod fils,"
15 do kirsch do,
215 futailles eau de-vie Cognac A Bonniot & Co.
21 do do La Rochelle Conier & Martin,
21 do do do Vignerons unis.
Dans les magasins de la Douane et à vendre par H NOEL & GUIRAUD,
27sept 183, rue Royale

2 BARRIQUES vin rouge Jurisse, Pauillac, 1846;
2 do do Verriere Margaux, 1847
4 do do Haut Brion, 1846;
4 do do St Emilion, 1846;
12 do do Listrac;
9 do do St-Estèphe;
3 do do St-Emilion;
4 do do Ludon;
4 do do Pauillac;
4 do do St-Julien;
35 do do bon ordinaire;
23 barils vin blanc Haut Sauterne, en magasin et à vendre par H. NOEL & GUIRAUD,
27 sept 183, rue Royale

GRAITES—1500 grattes assorties de prix et de grandeurs, à vendre à des prix réduits.
Les soussignés se chargent aussi de les faire poser partout où l'on pourrait le désirer.
S. MASPEREAU & Co,
20 sept 25, rue Condé

POELES & CUISINES—1800 poêles et cuisines de toutes grandeurs et de toutes formes, à vendre à des prix réduits.
On se charge de la pose des cuisines et des poêles ainsi que de la confection des tuyaux en tôle pour les mêmes. S. MASPEREAU & Co,
20 sept 25, rue Condé

TOLE—250 paquets de tôle des marques de R O & CO, à vendre par S. MASPEREAU & Co,
20 sept 25, rue Condé

LAMPES, CANDELABRES & PORTE-BOUQUETS—Les soussignés viennent de recevoir un assortiment complet des articles ci dessus qu'ils offrent à vendre à des prix réduits.
S. MASPEREAU & Co,
20 sept 25, rue Condé

Paratonnerres de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède l'immense avantage de ne coûter que le QUART de tout autre genre, à vendre par S. MASPEREAU & Co,
19 sep 25, rue Condé Agents pour les patentes

EN débarquement du navire Minesota, venant du Havre:
1 caisse de 24 1/2 bouteilles truffes marque Deffes & Co, de Nantes;
2 caisses de 100 1/2 boîtes do do do
1 do 50 do do do do
2 do contenant chaque comme suit:
53 1/2 boites pâtés de foie d'oies truffés do do
24 1/2 do do do do do
2 caisses de 75 1/2 boites sardines à l'huile do do
Et à vendre par A. CARRIERE,
23 sept 25 Vieille Levée

WHISKEY—150 barrils Oliver Extra, en magasin et à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
20 sept 15, rue Tchoupitoulas

HARRENGS—400 caisses No 1 en magasin et à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
20 sept 15, rue Tchoupitoulas

MORUE—200 caisses, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
20 sept 15, rue Tchoupitoulas

MAQUEREAUX—150 barrils et 100 1/2 bari No 3, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
20 sept 15, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—200 caisses de l'Etoile, de Verdin, Shillito & Co, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
20 sept 15, rue Tchoupitoulas

HUILE D'OLIVE—10 barriques, en magasin et à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
20 sept 15, rue Tchoupitoulas

PETARDS—[illegible] caisses No 1, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
20 sept 15, rue Tchoupitoulas

[illegible] MAGASINAGE [illegible]
X. LAMBERT,
[illegible] 62, rue des Magasins

COGNAC—[illegible] quarts de pipes Albert & Co, [illegible] Bouvin fils, [illegible]
J Y DE EGANA,
[illegible] 47, rue Bienville

EN débarquement du navire Claiborne, de Marseille:
[illegible]
MADAME DU TREIL,
[illegible]

VENTE [illegible] ENCAN.

Vente [illegible] de magnifiques Pianos carrés.

PAR J. E. BEARD & MAY, Encanteurs.
[illegible] courant, à 11 heures, il sera vendu à [illegible] notre bureau, à l'Arcade Banks:
Un [illegible] de Chickering
Un do [illegible] de rose, de Hanson Wolf,
Un do [illegible] Gilbert & Sons grand,
Un do [illegible] Ouchaty, grand
Tous ces instrumens sont dignes d'attirer l'attention des musiciens, professeurs &c et peuvent être examinés au bureau avant la vente. 4 oct

Vente à crédit de linge fait et chemises blanches.

PAR J. B. BLACHE & Co.

MARDI 7 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:
300 douzaines chemises blanches devants de toile et couleur.

Aussi:
Un bel assortiment de linge fait, consistant principalement en:
Habits, redingotes, paletots, sacs, capots en couvertes bleues, satinet noir et couleur, en drap noir, gris, brun, olive, vert, pantalons casimir noir et en couleur, satinett, cotonnade, drap et kentucky jeans; gilets de dessous satin et soie noire et couleur, valencia, cachemir, casimir, drap, chemises de flanelle rouge, chemises et caleçons de mérinos, chemises de couleur, cravates de soie, etc, etc.
Conditions libérales à la vente. 4 oct

Tapis de Bruxelles avariés.

PAR J. B. BLACHE & CO.

MARDI 7 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, pour compte de qui il appartiendra, à leur magasin d'encan rue de Chartres, No 77—
3 pièces de tapis de Bruxelles avariés. 4oct

Vente par catalogue.

Eau de vie, vins, huile d'olives, etc.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

JEUDI, 9 octobre, à dix heures et demie, il sera vendu à l'encan, au magasin de M. E. Cabuzac, importeur, No 30, rue de la Vieille Levée,
400 futailles eau de vie française, de différentes marques, en 1/2, 1/4, 1/8 pipes. Ces eaux de vie sont sous les clefs de la Douane.
Aussi—Champagne, vins en caisses, cerises à l'eau de vie, huile d'olives, pruneaux, eau de fleurs d'oranger, etc.
N B—Les catalogues seront prêts la veille de la vente.
Conditions libérales à la vente. 27 sep

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

Bêtes à cornes, Chevaux, &c.

IL sera vendu lundi, 13 octobre 1851, à 4 heures de l'après midi, sur l'habitation du juge J. Bermudez, à Gentilly—
Une grande quantité d'animaux tels que—vaches à lait, veaux, jeunes boeufs, jumens, poulains, &c.
Aussi—Un taureau de race de Durham.
Conditions—comptant, payable sur le champ.
4 oct

EN débarquement du navire Lyman, venant de Bordeaux:
80 barriques vin marque Montferrand, à vendre par F ROUMIEU,
19 sep rue St Louis entre Chartres et Levée

ABSYNTHE SUISSE ET KIRSCH—25 caisses absynthe suisse et 10 caisses kirsch de la marque Yersin & Lecoultre, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & CO,
20 aout 22, rue St-Louis

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 99, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des sermens, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE & TEXAS. 8avril—1an

Salsepareille de Bull.

EN quart de bouteille et d'une force six fois supérieure à la plus pure Salsepareille de Honduras, et à n'importe quelque autre préparation semblable, faite en Amérique.

Prix $1 la bouteille ou six bouteilles pour $5.

Il a été reconnu depuis plusieurs années que, la Salsepareille prise et préparée d'une manière convenable, était une panacée universelle pour toutes les maladies provenant des impuretés du sang, de l'usage du mercure, des boissons spiritueuses et des abus de la jeunesse. Nous affirmons avec confiance, que l'*extrait de Salsepareille de John Bull*, est aujourd'hui le seul remède de ce genre, d'une force régulière, et préparé d'après les principes stricts de la science. La Salsepareille, employée à la préparation de ce remède, est toujours soumise à l'épreuve des agens chimiques avant d'être concentrée, afin d'acquérir la certitude de sa valeur.

La Salsepareille de Bull contient également des extraits des plusieurs plantes médicinales, et de cette combinaison, résulte l'*agent curatif le plus actif qui ait encore été découvert au monde.*

CETTE MEDECINE EMPLOYÉE SELON LA FORMULE GUÉRIT INVARIABLEMENT LES MALADIES SUIVANTES: Scrofules, Cancers, Tumeurs, Eruptions sur la peau, Erysipèles, Maladie chronique des yeux, Rhumatisme, Douleurs dans les os et jointures, Vieilles plaies et Ulcères, Gonflement des amygdales, Syphilis, Dyspepsie, Maladies du foie, Maladies résultant de l'emploi du mercure, pertes d'appétit, douleurs de côtes et d'épaules, débilité générale, assoupissement, jaunisse, Constipation, Mal de gorge, Bronchites, Rhumes, maux d'estomac, affections des poumons, et toutes les autres maladies tendant à produire la Phtisie. Irrégularités chez les femmes, abattements d'esprit, migraines, transpiration, imprudences, maladies chroniques de la constitution &c. Ce remède est un tonique très agréable à boire, et un excellent purgatif, supérieur au bicarbonate, à la poudre de Seidlitz ou à l'eau de Seltz.

BONS TEMOIGNAGES.

Le *Ohio State Journal* s'exprime ainsi sur la Salsepareille de Bull.

Elle n'a pas d'égale! Cette assertion n'est point exagérée. Les effets miraculeux dont nous avons été témoins, et la vente considérable qui a eu lieu depuis deux mois que cette Salsepareille a été introduite dans notre ville, sont une preuve évidente de ce que nous avançons. Toutes les personnes qui en ont fait usage, attestent que c'est un dépuratif du sang sans égal.

Lisez encore et vous serez convaincu que LA SALSEPAREILLE DE BULL EST LA MERVEILLE DU MONDE! et qu'elle vous guérira, quelque soit le temps que vous ayez été affligé de votre maladie.

Voici ce que pensent les Médecins et les Apothicaires de la SALSEPAREILLE DE BULL.

Louisville, 31 mai 1849.

Mr. John Bull. Monsieur,—J'ai long temps souffert d'une forte douleur du foie, ainsi que de migraines. J'ai essayé sans succès toutes les Salsepareilles, heureusement la vôtre m'a été indiquée, et trois bouteilles seulement m'ont apporté plus de soulagement que toutes les autres réunies. Je recommande donc avec plaisir votre remède à toutes les personnes malades.

Agréez, &c. P. H. OWEN.

RHUMATISME.

Que toutes les personnes affligées de cette affreuse maladie, lisent ce qui suit: elles apprendront par là ce qu'elles ont encore à espérer.

M. J. Bull.—Monsieur,—J'ai été affligé pendant trois ans d'un rhumatisme des plus aigus. J'ai souffert tout ce que l'on peut souffrir. J'ai essayé tous les remèdes, enfin je désespérais de me guérir, lorsque l'on m'engagea à employer votre Salsepareille. Je le fis, et depuis ce moment, mon rhumatisme a disparu, et ma santé est complètement revenue. Voilà plusieurs mois que je suis guéri et je prends plaisir à vous témoigner ma reconnaissance, en déclarant que votre remède est sans pareil pour le rhumatisme. ISHAM BRIGGS.

Union Town,—Union Co. Ky.—12 Mai 1848.

Du Dr. Wm. T. Prentiss.

Mr. Bull.—J'ai employé votre Salsepareille avec le plus grand succès dans les affections cutanées et syphilitiques telles que la teigne, la lèpre, et dans toutes les maladies qui semblent résister pour leur guérison une modification dans le fluide du corps. Je pense que cette composition est préférable à tout ce qui a été offert en vente jusqu'à ce jour, et je ne doute pas que les médecins ne reconnaissent sa valeur en apprenant quelles sont les substances qui la composent.

W T PRENTISS, M D.

Lewisport, Ky, 4 déc. 1847.

M. Bull a peut-être imité de produire de nouveaux témoignages en faveur de ce grand remède. Il suffit de l'essayer pour être convaincu de sa supériorité. Que tous ceux qui sont atteints de maladies chroniques, dérangement, débilité nerveuse, faiblesse, ou qui ont fait usage du mercure, en fassent la tentative, et se convaincront par eux-mêmes de sa valeur. Il y a des milliers de personnes qui souffrent. Ils peuvent être guéris.

AVIS AUX FEMMES.

La Salsepareille de J. Bull est un des meilleurs remèdes pour les femmes, qui puisse se rencontrer actuellement. Dans le nombre un cas ou la constitution est affaiblie, ou l'énergie nerveuse a disparu, lorsque les forces viennent à manquer au moindre effort, que le visage est pâle et incolore, que le corps s'affaisse énervé, que l'esprit est troublé et comme accablé, que la santé est détruite et qu'en définitive toute félicité est brisée, alors la Salsepareille de Bull est le souverain remède. Il soutient la nature dans l'accomplissement de toutes ses fonctions, embrasse tout le système organique, renouvelle constamment l'énergie vitale, rétablit la régularité des menstrues, et en arrête les excès, crée un sang pur et sain, et rend à la fois la santé et le bonheur. Que les dames fassent usage de ce remède, et elles verront cesser leurs souffrances, disparaître leurs maladies et leurs infortunes actuelles; les roses de leur teint feront oublier leur précédente pâleur; sur leurs visages le sourire remplacera la trace des pleurs et peut-être une longue vie de bonheur viendra succéder à une courte existence de maladie, qu'elles auraient passée misérables et dans des souffrances continuelles. A cette époque critique qu'on appelle le déclin de la vie, époque si souvent dangereuse, la Salsepareille de Bull produit les plus merveilleux effets. Que toutes les dames qui approchent de ce moment se pénètrent de cette vérité et se traitent par cet excellent remède.

Beauté et blancheur de la peau.

Avec quel plaisir nous admirons la beauté, la blancheur, la transparence, de la peau et sa couleur rosée! que de moyens pour se procurer cet avantage envié! cosmétiques, lotions, peintures et matières colorantes sont mises à contribution pour dissimuler la perte de cette beauté et les ravages faits par la maladie. Au lieu de tout cela, prenez la Salsepareille de Bull. Blancheur franche et véritable du teint, voilà ce qu'elle produit tandis que les matières empoisonnées ou délétères obstruent les pores et arrêtent la perspiration. La Salsepareille agit sur la bile et le sang, chasse les particules morbides, active la circulation d'un sang pur et généreux, fait disparaître le teint jaune et la contenance maladive et rend la vigueur et la fraîcheur des jeunes années.

MEILLEURS TEMOIGNAGES

Que ceux offerts pour tout autre remède.

M. J. Bull—Je n'hésite pas à vous dire que je regarde votre Salsepareille comme le meilleur article qu'on ait jamais manufacturé pour la guérison des scrofules, syphilis, affections de la peau, maladies du foie, m'en étant servi souvent dans un grand nombre de ces maladies avec le plus grand succès.

Louisville, 26 décembre 1846.

Dr. JAS. M. MOORE.

M. J. Bull.—J'ai employé votre Salsepareille dans plusieurs nouveaux cas de scrofules, avec le plus grand bonheur. Je suis maintenant convaincu que c'est le meilleur remède pour ces maladies.

Winchester, Ky. 1er février 1848.

JAS. M. MOORE, D.

Ces témoignages et les suivants dispensent de tout commentaire sur l'efficacité de la Salsepareille de Bull.

J'ai examiné les ingrédiens qui composent l'extrait de Salsepareille de J. Bull, et je n'hésite pas à déclarer qu'ils forment un composé salutaire et devant être efficace dans les maladies chroniques, dans lesquelles il sera employé.

Louisville, 6 juin 1848. L. P. YANDELL, M. D.
Professeur de Chimie au Collège Médical de Louisville.

J'ai examiné la prescription pour la préparation de la Salsepareille de Bull et je pense que cette combinaison est excellente et parfaitement calculée pour réparer les altérations du système. Je l'ai employé pour moi et mes malades et pense que c'est le meilleur article de Salsepareille en usage.

Louisville, 30 mars 1849.

M. PYLES, M. D. Médecin résident, attaché à l'hôpital de la Marine.

Salsepareille de Bull—Nous avons employé une bouteille de cette Salsepareille pour la débilité générale et le lumbago et l'avons employé dans ce succès en toute connaissance de cause. Dans le même temps, nous avons employé deux bouteilles de la Salsepareille de Townsend, que nous avons payée $1 50 et nous en avons jamais [illegible] lieu de bien que nous en attendions.

Ce remède est d'un usage journalier dans l'Ouest, répare les santés affaiblies, et rend la vigueur de la jeunesse à tous ceux qui souffrent [illegible]
[illegible]

PAR [illegible] SYKES, Encanteur.

LUNDI, 6 courant, à midi et demi, il sera vendu aux magasins Bleus, encoignure [illegible]:
240 balles de de FOIN prime du Nord.
Conditions à la vente. 4oct

PAR E B SYKES, Encanteur.

Sucre blanc et jaune, de la Havane.

LUNDI 6 courant, à midi, il sera vendu aux Magasins Bleus, rue Bienville, entre Vieille-Levée et Front Levée—300 caisses sucre de la Havane, blanc et jaune.
Conditions à la vente. 3 oct

VENTES A L'ENCAN.

Vente de Bottes, Brodequins et Souliers,
Sans Réserve.

PAR J. B. BLACHE & Co.

MARDI 7 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:
40 caisses bottes fortes et fines, pour hommes et enfants, brodequins noirs et jaunes, cousus et chevillés, bottines en peau, souliers pour femmes et enfants, &c. &c.
Conditions—Comptant. 4oct

Vente par Catalogue de marchandises sèches étrangères et américaines,

PAR F. H. PETITPAIN.

MARDI, 7 octobre il sera vendu, à 10 heures, à son magasin No 8, rue du Canal,
60 colis marchandises étrangères, consistant en couvertures, flanelles, draps, casimir, mérinos, thibet, alpacca noir et en couleur, mousseline de laine, indienne rouge à rideaux, indiennes deuil et de fantaisie, indiennes à meubles, ouvré, chemises de laine et coton, bas de laine, mousselines blanches, mouchoirs batiste, dentelles, bas &c.

ET

100 colis et lots marchandises assorties telles que indiennes américaines, flanelles, satinets, jeans Kentucky, casimir noir et de fantaisie, chemises de laine, coton blanc et écru, 10/4, coton croisé, blanc et écru, denims, cotonnades, coutil, étoffes rayées, coton écru fin, Osden, coton blanc et écru 4/4, foulards soie, parapluies gingham, ombrelles soie, bas, gants, dentelles, bottines Victoria, robes mousseline, soieries, mouchoirs coton, &c.

Conditions libérales, à la vente.

Les acheteurs pourront examiner les marchandises de bonne heure le jour de la vente et se procurer des catalogues. 6 oct

Champagne, Vin rouge, Sherry, Porto, Huile &c., &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MARDI, 7 octobre 1851, à 10 1/2 heures, il sera vendu à l'encan au magasin No 29, Vieille-Levée,
31 barils sucre raffiné "Crushed,"
119 caisses champagne "Lecurieux & Lefournier en do one;
318 do vin "Pauillac,"
187 paniers huile d'olive surfine;
10 quarts cognac "Sud champagne" E Dubuc;
10 octaves do do do do
36 quarts vin de Porto "Crown;"
7 barriques vin de Bordeaux;
98,000 cigares Allemands;
26,000 do Havane;
3 kegs muscade No 1,
9 barils vin Malaga sec;
23 balles de mèches à lampes;
Vin, Cognac, Genièvre, Rum, Papiers, Ficelle, &c., &c.

—AUSSI—

925 caisses thé frais "Impérial," Gunpowder Pouchong, black, &c., &c.
Conditions à la vente. 6oct

Marchandises de fantaisie à l'encan, pour cause de liquidation.

PAR VINCENT & CO.

IL sera vendu mercredi prochain, 8 courant, à 10 heures, au No 180, rue du Canal, (à deux portes de Holmes), le stock de marchandises de fantaisie du dit magasin, consistant en 600 pièces rubans satin, 250 do franges en soie, bas, agrafes, soieries et satins, boutons, ainsi qu'une grande variété d'autres marchandises.
Aussi—40 caisses jouets d'enfants.
Conditions:—Comptant. 6 oct

PAR J. B. TAYLOR & TOURNÉ.
Bureau 84, rue Gravier.

MERCREDI 8 courant, à dix heures et demie, il sera vendu, à l'entrepôt de l'Ouest, encoignure des rues Julie et Foucher, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, 40 colis, plus ou moins, de marchandises sèches, quincaillerie, chaussures, comestibles, &c, sauvés du naufrage du steamboat Brilliant, et vendus pour compte de qui il appartient.
Conditions—Comptant. 6 oct—3

Vente à crédit de marchandises sèches.

PAR J B BLACHE & Co.

MERCREDI 8 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur magasin d'encan, No 77, rue de Chartres:
125 colis et lots de marchandises de saison, comme suit:
Parmatias unis et imprimés, alpaccas noir et à couleur, étoffe laine à carreaux, drap pilot, mérinos noir, casimir, satinet Oxford, jeans jaune, satinet rayé, robes mousselines couleur, satins noirs, rubans, indiennes couleur, flanelles rouges, blanches et bleues, Hamilton tickings, ouvrés, coton écru de 40 pouces, Thorndike blanc, couvertures, nappes, &c. &c.
Conditions libérales à la vente.
Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 6 oct

ECOLE D'ECRITURE,
ET DE TENUE DE LIVRES, DE DOLBEAR,
56 *Canal; (établie en 1832)*

Ouverte de 7 heures A. M. à 9 P. M. Classe pour dames, messieurs et enfants, aux heures qui conviennent. Les anciens élèves seront admis gratuitement.

N. B—Il y a peu de grandes maisons de commerce ou de banques où l'on ne rencontre quelques-uns de mes anciens élèves—Excellentes plumes en or à vendre. RUFUS DOLBEAR,
24 sept—1m 56, rue du Canal

DIVERS—25 barils amandes, 25 sacs noix du Brésil.
25 barils petits raisins, 25 sacs café de Java,
25 sacs piment, 250 caisses moutarde,
20 do ginger, 50 barils muscades,
20 do poivre, 250 do noix,
A vendre par E J HART & Co,
30 sept 79, rue Tchoupitoulas

JAMBONS—100 barriques passés au sucre, de Duff [illegible], à vendre par E J HART & Co,
30 sept 79 rue Tchoupitoulas

FROMAGES—30 boîtes E. D., 50 do P. A en débarquement du navire E & E Perkins, à vendre par E J HART & Co,
30 sept 79, rue Tchoupitoulas

CERISES A L'EAU DE VIE—100 caisses, en débarquement du navire Maylath, à vendre par E J HART & Co,
30sept 79, rue Tchoupitoulas

CORNICHONS—50 caisses "Underwood," en demi et quart de gallon, à vendre par E J HART & Co,
30 sept 79, rue Tchoupitoulas

SIROP DE LIMON—25 caisses "Underwood," en débarquement de la barque Californie, à vendre par E J HART & Co,
30 sept 79 Tchoupitoulas

CIGARETTES des marques Espanola, Sol, Sevillana et Minerva, à vendre par B VALLS,
18sept 37, Commune

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS,
18 aout 9, rue Bienville

FER en barres et acier—Très convenable pour les marchés du Mexique, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS,
18 aout 9, rue Bienville

CIGARRES—200,000 Panetelas et Regalias, à vendre par BRUGUIERE FRERES,
19aout 9, rue Bienville

SARDINES à l'huile—1000 boîtes entières et 1000 quarts de boîtes de la marque G. Guillouz, à vendre par les agents BRUGUIERE BROTHERS,
18 aout 9, rue Bienville

ABSINTHE & KIRSCH de la marque Coun & Co, de Pontarlion, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS,
18 aout 9, rue Bienville

TABAC en feuilles du Mexique, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS,
18 aout 9, rue Bienville

REÇU par les navires Hansa et Comte May 1er de Bordeaux:
100 barriques vin rouge Médoc;
250 caisses dy St-Estèphe;
10 quarts pipes vieux cognac, marque Eyquem.
A vendre par V & E MAIGNAN,
25sept 85—87, St-Louis

MOUTARDE DIAPHANE—20 caisses contenant chacune 50 pots de moutarde diaphane, de la manufacture de MM. Louit frères & Co, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
25sept 17 & 19, St Louis

HUILE d'olive—100 paniers et caisses véritable huile d'olive de Plagniol, de Marseille en bouteilles et demi bouteilles, en débarquement du navire Claiborne, de Marseille, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
25 sept 30, Vieille Levée

$10 de Récompense.

PARTIE marronne le 12 au soir, la mulâtresse MARGUERITE, âgée d'environ 25 à 26 ans, de taille moyenne, parlant exclusivement l'anglais, et n'ayant pas qu'une incisive à la mâchoire supérieure. Elle a amené avec elle sa fille JULIA, âgée de sept ans, parlant anglais et français, ayant les cheveux très blonds et un peu crépus. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la ramènera chez M. G. BOYER, No 148, rue Conti.
20sept—

$30 de Récompense.

PARTIE marronne vendredi soir, la négresse ARABELLA, âgée de 34 à 35 ans, et ses deux filles, Silly, âgée de 12 ans et Mary, âgée de 10 ans, parlant français et anglais. La récompense sera donnée à celui qui les ramènera chez M. J. B DUPEIRE,
16 sept 10, rue des Ursulines.

$10 de Récompense.

PARTI marron de l'habitation de B Bayhi, dans la paroisse Plaquemines, le mercredi 6 courant, le nègre MARC ANTONIO, âgé d'environ 50 ou 55 ans taille de 5 pieds, parlant français et espagnol; il a les dents de devant cassées, est bon cigarier, et appartient à Antonio Arrias. La susdite récompense sera donnée à quiconque l'arrêtera et le logera dans une des geôles de cette ville.
JUAN Y. DE EGANA,
12aout 37, Bienville

$25 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne la mulâtresse JANE, âgée d'environ 60 ans, taille de 5 pieds 2 ou 3 pouces, teint très clair, visage taché de rousseurs, cou taché de blanc, et ayant une cicatrice près de la bouche—Cette mulâtresse ne parle qu'anglais.

La récompense ci-dessus sera payée à la personne qui arrêtera cette mulâtresse et la fera enfermer dans l'une des geôles de la ville.
Vve CONAND,
1oct—5f Rue de la Douane, No 179

SERRURES FRANÇAISES—En magasin et à vendre par les soussignés, 24 caisses serrures françaises numéros bien assortis.
LEOPOLD JEANNET & Co,
20 aout 22, rue St Louis

EAU DE VIE DE COGNAC—15 quarts eau de vie de la marque E E Martin & Co, années 1848, 1844 et 1841, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co,
21 aout 22 rue St-Louis

CHANDELLES—40 caisses chandelles Star, à vendre par ANT GIRAUD,
20 sept 46, Vieille Levée

VINS—100 quarts Porto à la Couronne de M. Roig;
20 quarts Porto sec à la Couronne P Duarte;
10 do do P Guignet;
130 do Madère P Gouvenet;
60 barriques vins ordinaires de Bordeaux;
20 paniers Champagne;
100 caisses vins ordinaires;
[illegible]
A vendre en bouteille, de [illegible], en magasin et à vendre par F LONGUE,
[illegible] Vieille Levée

CERISES A L'EAU DE VIE—[illegible] reçues par le navire Lyman, de Bordeaux, à vendre par Fo DE FUENTES & Co,
[illegible]

[illegible]

LIGNE DE STEAMERS ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

Les magnifiques steamers neufs à double machine, UNION, [illegible] tonneaux], capitaine Budd, et le WINFIELD SCOTT, capitaine Kenney Couillard, partant de New York et de la Nouvelle-Orléans à trois heures de l'après-midi de New-York, et à [illegible] heures du matin de la Nouvelle-Orléans. Pour l'accommodation du public, les propriétaires de ces steamers ont décidé que les départs auraient lieu comme suit pendant la balance de l'année, partant de New-York tous les onze jours, et de la Nlle-Orléans tous les douze jours.

Départ de New-York		De la Nouvelle Orléans	
W Scott,	septembre 30	Union,	octobre 11
Union,	octobre 22	W Scott,	octobre 22
W Scott,	novembre 3	Union,	novembre 3
Union,	novembre 14	W Scott,	novembre 15
W Scott,	novembre 26	Union,	novembre 26
Union,	décembre 6	W Scott,	décembre 8
W Scott,	décembre 18	Union,	décembre 18
Union,	décembre 29	W Scott,	décembre 31

Partant de la Nouvelle-Orléans, à [illegible] du matin.

Le fret par ces steamers [illegible] le pied.

Ces navires ont été [illegible] avec le plus grand soin, et rien n'a été négligé pour leur assurer la force, la vitesse et le comfort, et sont sous le rapport des steamers de 1re classe.

Pour fret ou passage, s'adresser comme suit:
Pour le steamer Union à SPOFFORD, TILESTON & Co, [illegible] St.
Pour le steamer Winfield Scott, à DAVIS BROOKS & Co, [illegible]
A la Nlle Orléans, à BABCOCK & [illegible]

Pour la Balise [illegible]

Le bateau à vapeur [illegible] T. DOSWELL, capitaine [illegible] Gem-cart, ayant été complètement réparé reprendra ses voyages réguliers les MERCREDIS et les SAMEDIS, à dix heures du matin. Le Doswell a été acheté expressément pour les voyages de la Balise, la côte et la Nouvelle-Orléans, ce qui est une garantie suffisante pour les planteurs, les chargeurs et les passagers, que le bateau fera exactement ses voyages durant la saison. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St-Louis.
25 sept

Pour le Havre—Le navire de voilier, paquebot régulier J C HUMPHREYS, capitaine Badger, est maintenant en charge pour le port ci-dessus, et partira dans le plus bref délai. Pour fret, s'adresser à H V BAXTER,
25 sept 78, rue de la Commune

Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord au poteau 28, Seconde Municipalité.

Pour la Havane—Le brick américain bien connu P. SOULÉ, capitaine Smith, ayant une partie de son chargement engagé, partira dans le plus bref délai pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à S DE VISSER & CO,
19 sept 28, Vieille Levée

Aux magasins d'Albert et Tricou
37, rue de Chartres, et encoignure Royale et St-Louis

REÇU et en déchargement, un nouvel assortiment de chapeaux, savoir:

POUR HOMMES—Chapeaux drosle, castor et casimir.

POUR DAMES—Capotes et [illegible], castor gris et noir.

POUR ENFANS—Un joli choix de casquettes et chapeaux. Le tout confectionné à Paris, sous la surveillance d'un des associés, M. T. J. Albert.

Qu'on oublie pas que nous avons aussi une manufacture de chapeaux parfaitement installée encoignure Royale et St-Louis, où chacun peut avoir un chapeau fait exprès à sa convenance, aussi bien que dans les meilleures manufactures de Paris et New-York.

Aux marchands de la ville et de la campagne. Nous offrons de recevoir un large assortiment de chapeaux de Campêche.
do de Panama,
do d'Italie, Suisse et Montagne.
AUSSI—Feutre gris et noirs,
Matelots, Tyroliens, Plantation, Union, etc.
ALBERT & TRICOU,
37 rue de Chartres et encoig. Royale et St-Louis

HOPITAL LUZENBERG.
Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET établissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le comfort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission:

Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2
" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont exceptionnels. Un médecin [illegible] à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES.
15 sept—1an 182, rue Canal

T. E. BENOIT,
Importeur et Marchand de Musique
ET D'INSTRUMENS DE MUSIQUE.
No. 78, rue de Chartres.

A REÇU par les derniers arrivages d'Europe un grand assortiment d'instrumens soigneusement choisis, qu'il vendra

En gros et en détail.

Ses relations directes avec les meilleurs facteurs d'Europe, le mettent à même d'offrir des qualités comparativement supérieures, à des prix excessivement bas.

Il appelle particulièrement l'attention des marchands et des amateurs sur son choix de GUITARES, consistant en:
250 guitares variant de $2 75 et à $30,
50 do élégamment ornées, de $30 à 50.

Il a reçu aussi:

400 violons variant de $2 à $15.
12 basses et contrebasses, de $15 à $40.
600 flûtes de différentes sortes de bois, et de 1 à 8 clefs, de 50 cts à $25.
300 clarinettes de 6 à 13 clefs, de $4 à $15.

Un grand nombre d'instruments en cuivre, nouveaux modèles, à des prix très réduits; les *Cornets à trois pistons* avec tous les tons: $10.

Aussi: Orgues à manivelle, de différentes dimensions, jouant Quadrilles, Valses, Polkas, &c., pouvant, à la campagne, tenir lieu d'orchestre pour bals et soirées. Orgues d'église de 4 jeux complets à $350.

On trouvera toujours chez lui les *Fournitures et Accessoires* nécessaires à tous les instruments.

Cordes de 1re qualité pour Basse, Contrebasse, Guitare, Violon, Harpe; et aussi pour pendule et horloge, à des prix très modérés.

Son fonds de musique, journellement augmenté, vient d'être entièrement renouvelé; on peut donc être sûr trouver toujours chez lui tout ce qu'on peut désirer en nouveautés, *éditions originales*, avec une remise de 40 pour 100.

Toute personne qui achètera à la fois pour une somme de plus de $10, jouira d'une remise [illegible] forte.

Polkas, Valses, Mazurkas, Redowas, et. &c., et. feuille, à 10 et 15 cts 15nov—

EN VENTE A LA
librairie de Lelièvre,
210, RUE ROYALE,

LE MONDE OCCULTE ou Mystères du Magnétisme dévoilés par le Somnambulisme, précédé d'une introduction sur le Magnétisme par le P. Lacordaire, par Henri Delaage.

Les adeptes du Magnétisme trouveront à la même librairie, les ouvrages suivants:
Barreau—Le Magnétisme Humain;
Billot—Correspondance sur le Magnétisme Vital;
Chardel—Essai de Psychologie Physiologique;
Deleuze—Instruction Pratique sur le Magnétisme Animal;
De la Salzède—Lettres sur le Magnétisme Animal;
Dupotet—Cours de Magnétisme en sept leçons.
— Manuel de l'Etudiant Magnétiseur.
Aubin Gauthier—Introduction au Magnétisme;
— — Magnétisme Catholique;
— — Histoire du Somnambulisme;
— — Traité Pratique du Magnétisme Animal;
L'abbé J. B. L. (Loubère)—Le Magnétisme et le Somnambulisme devant les corps savants, la cour de Rome et les théologiens.
— Défense Théologique du Magnétisme Animal;
Lausan de Guinaumont—Somnologie Magnétique;
Mongruel—Prodiges et Merveilles de l'Esprit Humain sous l'influence Magnétique.
Olivier—Traité du Magnétisme Animal.
Puységur—Mémoires pour servir à l'Histoire et à l'Etablissement du Magnétisme Animal.
Ricard—Traité Théorique et Pratique du Magnétisme Animal;
Teste—Manuel pratique du Magnétisme Animal;
— Le Magnétisme Expliqué
— Confessions d'un Magnétiseur.
Dupau—Lettres Physiologiques et Morales sur le Magnétisme Animal.
Azaïs—De la Phrénologie, du Magnétisme et de la Folie;
Brière de Boismont—Des hallucinations ou histoire des apparitions, des visions, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme.

Contre le Magnétisme:

Robert—Recherches sur le Magnétisme Animal;
De Breyne—Pensées d'un Croyant Catholique.
7jn

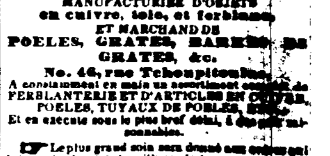

S. ANTOINE,
No. 10, RUE CONTI, entre Chartres et Levée.

BANDES de billard en gomme élastique, garanties pour 5 années et plus, pour la durée et la justesse de la bille, très supérieures au caoutchouc employé jusqu'alors.

Dans le même établissement on trouvera continuellement un assortiment de billards neufs et d'occasion, fourneaux portatifs pour cuisine, jeux de loto complets. Le tout aux plus justes prix.

NOUVELLE INVENTION.
BILLARDS RONDS ET OVALES
A BANDES ÉLASTIQUES ET SANS BLOUSES.

CES billards ont été proclamés par les amateurs de billards excessivement supérieurs à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. La carambolage seul y est joué et les effets les plus surprenants sont produits par la circonférence des bandes.

CHARLES BYRNE,
MANUFACTURIER D'OBJETS
en cuivre, tole, et ferblanc,
ET MARCHAND DE
POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.
No. 46, rue Tchoupitoulas,

A constamment en main un assortiment complet de FERBLANTERIE ET D'ARTICLES EN CUIVRE, POELES, TUYAUX DE POELES, &c.

Et en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne.
4 juin

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des marques Cabanas, Figaro, Cabargas, Vegas, Ugues, Comil, Larranaga et autres, en magasin et à vendre par Fee PUIG Y PUIG,
20 sep 26, Commune

TABAC en feuille,—300 balles véritable Vuelta de-Abajo pour capes et tripes;
15 balles dito Tabacos, del Corral, à vendre par Fee PUIG Y PUIG,
20 sep [illegible]

EN débarquement du navire Minesota, du Havre—20 paniers [illegible]
22 sept F LONGUE, [illegible]

CERISES A L'EAU DE VIE—[illegible] eau-de-vie, dernière [illegible] Chauvet & fils, à vendre par A. COUTIN & [illegible]

CHAMPAGNE—65 paniers [illegible] marque bien connue, [illegible] à Reims, à vendre par A. COUTIN [illegible]

ABSINTHE SUISSE [illegible] à vendre par A. COUTIN & [illegible]

E[illegible]
A vendre par A. COUTIN & [illegible]

BOUTEILLES VIDES—[illegible] à vendre par A. COUTIN & [illegible]

Gommes en gomme.

40 BALLES Gomme [illegible], de Lauderdale;
20 balles do [illegible] Lauderdale;
[illegible] do Twills [illegible] Lauderdale;
[illegible] do [illegible] de Ashland, à vendre par McDOWELL, MILLS & Co,
[illegible] aout 26 rue Gravier